L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 24 AVRIL 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co., [illegible] : G. F. W[illegible], E. DUPUCH, [illegible], [illegible].

Rue de Chartres No. 86, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS : JEUDI MATIN, 24 AVRIL.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Administration municipale.

Il vient de paraître une brochure anonyme sous ce titre : *What has the present Council done for the City of New Orleans.* C'est une revue des principaux actes du Conseil de ville depuis un an. L'auteur, qui n'est évidemment pas démocrate, adresse d'assez vifs reproches au parti qui porte ce nom ; il accuse ses représentans au conseil de ville d'avoir conclu en 1853 des marchés ruineux, d'avoir exagéré toutes les dépenses et d'avoir ordonné de nombreux travaux sans avoir les moyens de les payer. Les améliorations seules figuraient dans le budget de 1853 pour $452,300 ; les frais d'entretien des wharves et de la levée y étaient portés pour $232,660, et ceux de certains projets pour $464,500. Et le conseil annonçait cependant un déficit ainsi qu'un découvert considérable dans la perception de la taxe !

Le premier conseil nommé par les amis de la réforme ne put presque rien accomplir, à cause de la situation difficile qui lui avait été transmise. Il dut se borner à payer les dettes contractées par le conseil précédent, et il se vit dans la pénible nécessité d'augmenter la taxe, ce qui provoqua un mécontentement général. Néanmoins les citoyens élirent en 1855 un nouveau conseil de réforme qui trouvant une situation améliorée se mit immédiatement à l'œuvre pour la rendre encore meilleure. Les dépenses furent diminuées et l'économie introduite dans toutes les branches de l'administration.

Le 1er janvier 1855 la dette flottante de la ville en mandats du trésor et en obligations dues s'élevait à $566,546 41. Ce total a été soldé, à l'exception d'une somme de $10,000 dont le paiement n'a pas encore été réclamé, et le 1er janvier 1856 il restait au trésor un excédant de $80,367 46. Cet heureux résultat prouve qu'en pratiquant sincèrement l'économie et en s'abstenant de travaux inutiles, une administration peut se tirer du plus grand embarras.

Le Conseil a pris la sage résolution d'affermer les wharves, et il a de la sorte assuré à la ville un revenu annuel de $155,605 21 pour trois ans, tandis qu'en 1853 non seulement les wharves n'ont rien rapporté à la ville mais ils lui ont coûté $3,500, excédant des frais d'entretien et de réparation sur le revenu. Les dépenses de la voirie en 1855 furent de $1,358,700 ; elles sont réduites pour la présente année à $145,029 28.

L'impôt a été considérablement réduit. La diminution de la taxe de ville a été de 70 pour cent ; celle de la taxe des chemins de fer, de 32 pour cent. Quant à la taxe pour le paiement de l'intérêt de l'emprunt consolidé, elle a été légèrement augmentée pour le 3e district ; elle n'a point varié pour les autres districts. La taxe sur les immeubles dans le 2e et le 3e district ne dépasse pas la limite imposée par la loi votée pendant la dernière session de la législature pour le prélèvement de l'impôt en 1856 et les années suivantes.

Le service des pompes a été adjugé aux enchères, de sorte que la dépense de ce côté est maintenant limitée à un chiffre invariable. La ville saura au commencement de chaque année ce que doit lui coûter l'entretien du corps des pompiers.

L'assessement des propriétés imposables était extrêmement défectueux. La ville forcée d'emprunter aux assesseurs de l'Etat leurs tableaux ne pouvait corriger les erreurs dont ils fourmillaient. L'estimation du total imposable étant fort mal établie, et les tableaux d'assessement se trouvant remplis de lacunes, le revenu de la ville s'en ressentait et les intérêts du public étaient lésés. La ville a obtenu de la législature l'autorisation de nommer ses propres assesseurs.

Enfin, le revenu des cafés qui était tombé à cinquante mille piastres, bien qu'il dût s'élever à quatre fois cette somme, est redevenu une source abondante de revenus, grâce à la fermeté du Conseil.

Chronique européenne.

Nos journaux européens apportés par le *Cambria* nous sont parvenus hier ; ils vont jusqu'au 29 mars pour l'Angleterre et jusqu'au 27 pour le continent.

A cette dernière date la paix n'était pas encore conclue, mais tout le monde s'attendait à ce qu'elle fût proclamée. Elle l'aurait été même plus tôt sans certaines causes qui ont entravé la conclusion des négociations et qui ont transpiré dans le public.

Ces causes, dit un journal, étaient d'une double nature. Les unes tenaient aux difficultés que les plénipotentiaires rencontraient à bien déterminer la manière dont la Prusse devait participer à l'œuvre de la paix et quelle position lui serait donnée dans le traité général qui doit sortir des conférences. La tâche était, en effet, laborieuse et délicate ; il s'agissait de tenir compte, d'une part, des légitimes susceptibilités d'une grande puissance, et d'une autre, il fallait donner satisfaction aux énergiques exigences de l'Angleterre, d'accord sur ce point avec la France, de n'admettre à la discussion réelle de la paix que les puissances belligérantes, et celles qui ont acquiescé au traité de Vienne ou qui se déclareraient prêtes à en accepter les obligations. La Prusse ne se trouvant dans aucune de ces deux premières conditions et refusant d'accepter la troisième, il fallait concilier des prétentions fort opposées.

Les autres causes du retard se rattachaient, au dire du *Times*, à des résistances venues de Constantinople. La Porte-Ottomane, quoiqu'elle soit fermement résolue à appliquer dans toute leur étendue les réformes arrêtées par elle de commun accord avec les représentans de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France, ne paraît pas vouloir que le dernier firman d'affranchissement soit inséré dans le traité de paix lui-même, attendu qu'une pareille stipulation entraînerait pour elle des obligations administratives immuables et de nature à nuire à son indépendance intérieure.

Cette objection ne manque pas d'une certaine force. La sincérité du gouvernement ottoman à entrer dans la voie des institutions européennes ne saurait être révoquée en doute. La facilité avec laquelle elle a accordé les concessions qu'on lui demandait et l'occupation militaire destinée à en appuyer l'exécution, est un gage de sa bonne foi, mais on ne saurait méconnaître qu'en présence d'une œuvre nouvelle, qu'il faut étudier dans son application et dont une pratique d'une certaine durée pourra seule révéler les inconvénients, le gouvernement turc n'ait raison d'hésiter à s'engager d'une manière définitive pour toutes les dispositions du firman et à leur donner en quelque sorte l'immuable consécration d'une convention internationale.

La question des Principautés présente aussi des écueils. Il faut satisfaire les désirs des populations qui habitent ces dépendances de l'empire, sauvegarder les droits suzerains du Sultan, arrêter des convoitises, qui pourraient provoquer de nouveaux conflits. Il y a là bien des problèmes à résoudre !

Les nouvelles de Constantinople du 17 mars, annoncent qu'une certaine agitation existe dans les principautés, et que le nombre des pétitions demandant la fusion des Moldo-Valaques augmente. Le prince Ghika appuierait ces tendances en Moldavie ; mais la Turquie les combat.

La Porte a repoussé la pétition de soixante boyards moldaves, dirigée contre le divan local de la principauté. Le prince Ghika a menacé, en outre, au nom du sultan, de réprimer toutes protestations nouvelles.

Le sultan a envoyé, par le télégraphe, ses félicitations à l'empereur des Français à l'occasion de la naissance du Prince Impérial.— Deux chambellans de Sa Hautesse ont été destitués pour avoir fait de l'opposition aux réformes décrétées.

Plusieurs naufrages de navires de transport, chargés de matériel, ont encore eu lieu, par suite des tempêtes. Les frégates à vapeur ramenant les prisonniers russes à Odessa, ont été obligées de rentrer dans le Bosphore, et n'ont pu repartir que le 16 mars.

L'escadre de l'amiral Stewart était attendue à Constantinople.

Nous avons reproduit l'article par lequel la *Patrie* combattait la distinction qu'à propos de l'amnistie politique l'*Assemblée nationale* demandait à voir établir entre les transportés et les personnages politiques qu'un décret de décembre 1851 a momentanément éloignés de la France. Voici ce que la *Presse* écrit sur la même question :

"La *Patrie* répond que l'amnistie est générale, "et que les individus éloignés momentanément de France sont compris dans la dénomination d'expulsion que la clémence du chef de l'Etat n'impose d'autres conditions à [illegible] tous que celle de respecter les lois et de se soumettre au gouvernement de la volonté nationale ; que ce ne sont point même là des conditions, mais la première garantie de toute société organisée ; que, s'il en était autrement les uns ne pourraient rentrer dans leur pays qu'en déclarant se soumettre aux lois, tandis que les autres affranchis de tout engagement pareil, se tiendraient ainsi hors la loi."

Une dépêche télégraphique datée de Kiel, le 24 mars, annonce que la frégate anglaise *Amphion*, récemment échouée sur un banc de sable dans le Belt, et la corvette *Samson* qui était allé la relever, ont quitté le mouillage de Kiel pour rejoindre l'escadre dans la Baltique.

Bien que les parties intérieures du golfe de Finlande ne soient pas encore accessibles par eau, on a rétabli néanmoins les communications télégraphiques et rappelé vers les points extrêmes les troupes qui pendant l'hiver s'étaient retirées dans les cantonnements de l'intérieur. On prétend qu'elles ont beaucoup souffert. Là aussi, autant et plus qu'ailleurs, le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité européenne, qui rendra les habitans de ces rivages à leurs occupations habituelles de pêche et de navigation, sera accueilli avec bonheur.

Le mariage de la princesse royale d'Angleterre avec le prince de Prusse ayant été définitivement arrêté, on demandera bientôt au parlement de voter la dot de la fiancée. La somme sera, dit-on, de 70,000 liv. st. ($350,000) par an.

Le *Morning Advertiser* annonce qu'il est question d'instituer en Angleterre trois ou quatre jours de fêtes nationales à fixer aux anniversaires de grands événements dans l'histoire du pays et choisis de manière à ce que toutes les classes du peuple puissent y trouver une agréable récréation. Cette proposition aiderait beaucoup à la solution de la question si agitée, de l'observation du dimanche.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

IMMENSE FAILLITE A MONTREAL.

Montréal, 22 avril—La maison Hawlan, Burthe & Co. a fait une faillite de 1,250,000 livres sterling ($6,250,000).

Bruits au sujet du Pacific.

New-York, 22 avril—Une dépêche de Provincetown dit qu'une bouteille poussée par les flots sur le rivage, près de cette dernière ville, a été recueillie et qu'on a trouvé à l'intérieur un papier avec les lignes suivantes :

"Grand Banc—Steamer *Pacific*.—Nos mats ont été emportés et le steamer est en mauvais état. Envoyez-nous immédiatement du secours.

"AZA ELDRIDGE."

On pense généralement que la bouteille a été jetée à la mer par quelque mauvais plaisant.

Congrès.

Washington, 22 avril—Rien d'important du Congrès.—La Chambre a rejeté presque tous les amendemens que le Sénat avait fait subir au bill du déficit.

Marché de New-York.

New-York, 22 avril—Notre marché aux cotons est ferme : il s'est fait aujourd'hui 5,000 balles.—Les farines sont languissantes ; celles de l'Ohio valent $6 75. Le maïs commande 63 c.

BENEFICE DE M. DELAGRAVE.—En venant rappeler à nos lecteurs que le bénéfice de M. Delagrave a lieu ce soir, nous ne voulons que remplir un acte de courtoisie envers cet excellent artiste et non solliciter des sympathies qui se sont déjà manifestées à l'avance par l'empressement que le public a mis à retenir la presque totalité de la salle sur la simple annonce de la solennité qui se prépare.

Nous ne profitons pas non plus de cette circonstance pour refaire une appréciation du beau talent de notre premier ténor ; l'écrivain chargé de la partie artistique de l'*Abeille* ayant déjà plusieurs fois exprimé notre opinion à ce sujet. Devant ces considérations, il suffit de reproduire le programme du spectacle qui se compose de *Si j'étais Roi*, avec une bluette, comme lever de rideau : *Je dîne chez ma mère.*

CONCERT.—Une touchante solennité aura lieu demain au Théâtre d'Orléans. Les artistes donnent un concert au bénéfice de Mlle Marguerite Elie, enfant de huit ans, qui doit partir incessamment pour aller compléter à Paris ses études musicales. Mlle Elie est la fille du violoniste de ce nom, un des artistes les plus éminents et les plus dignes que possède la Nlle Orléans. Elle est douée d'une organisation musicale vraiment extraordinaire et nous nous attendons à la voir devenir un jour une des gloires artistiques de son pays natal. On trouvera plus loin le programme du concert.

BAL MILITAIRE.—Le régiment d'infanterie légère de la Légion de la Louisiane donnera un grand bal samedi prochain, 26 du courant, dans la salle des Odd-Fellows. Nous accusons réception d'une obligeante invitation.

COMPAGNIE DE DESSÉCHEMENT.—Les propriétaires du 2d district de desséchement verront par un avis inséré plus loin qu'ils sont priés de se rendre au No 32, Bank Place, pour approuver ou désapprouver les mesures prises par le comité qui a été chargé d'aviser aux moyens de détourner l'effet désastreux du jugement rendu récemment par la Cour Suprême.

—LE GÉNÉRAL ROBLES, ministre du Mexique aux Etats-Unis, a présenté le 16 de ce mois des lettres de créance au président des Etats-Unis.

LITHOGRAPHIE.—MM. Goupil & Co. viennent de faire paraître le portrait du général Jackson, dessiné deux mois avant la mort du héros de la Nlle-Orléans et lithographié avec une rare perfection.

RIO JANEIRO.—Nos avis de Rio Janeiro vont jusqu'au 26 février. A cette date il n'y avait rien de nouveau au sujet du différend survenu entre l'amiral Johnstone, commandant l'escadre anglaise, et le commodore américain Salter. On sait que le premier prétendait visiter le batiment américain et que le commodore s'y est formellement opposé. La chaleur était excessive à Rio et le choléra semblait devoir se propager.

CHRONIQUE LOCALE.

SPECTACLES DE CE SOIR—Au théâtre de la Gaîté *Home, sweet home*, drame. M. et Mme Crisp et Mlle Macarthy rempliront les principaux rôles. Le spectacle se terminera par *A day after the Wedding*, vaudeville.

Au théâtre St Charles, la troupe de Gabriel Ravel et les Martinetti. Première représentation de : *Les Pilules magiques.* — *Diane Sudden through*, vaudeville.

Au Musée de Vannuchi, la grande collection de statues en cire des personnages les plus célèbres des Etats-Unis et des têtes couronnées de l'Europe. Nous citerons, parmi les innombrables curiosités qui se trouvent au Musée, le coq à cornes, dont M. Vannuchi a fait dernièrement l'acquisition.

BAL MILITAIRE.—Le régiment d'infanterie légère de la Légion donnera, samedi soir, un grand Bal paré et masqué dans la Salle de l'Armory. Nous accusons réception d'une aimable invitation.

COUR DE DISTRICT DES E. U.—John Sullivan, dit Mokemalot, a été déclaré coupable de tentative de révolte à bord du navire Dirigo—Le juge l'a condamné à une piastre d'amende et deux mois de prison.

1RE COUR DE DISTRICT.—Le juri s'est occupé hier de plusieurs affaires de peu d'importance.—Quelques prisonniers ont été mis en liberté à la demande de l'avocat de district.

—L'affaire Caire contre Reese a été renvoyée à un autre fois par suite de l'indisposition de deux membres du juri.

DEVANT LA 1RE COUR.—MM. Thomas Nolan et Michael Nolan, accusés d'avoir assailli M. Crowley, rapporteur du *Delta*, ont comparu hier devant le recorder Bright qui a exigé de chacun d'eux un cautionnement de $500 pour répondre de la comparution devant la Première Cour de District.—M. Crowley a été acquitté.

John Kelly, accusé de vol à bord du bateau à vapeur *Swamp Fox*, restera en prison jusqu'à ce qu'il comparaisse devant le même tribunal.

J. C. J. Barber, sur lequel on a trouvé un revolver, a été envoyé devant le tribunal par le recorder Ramos.

Joseph Bowman a été envoyé devant la Première Cour pour avoir assailli Ann Dogle dans une maison de la rue Gallatin.

ARRESTATIONS.—Thomas Hennessy, officier de police, a été arrêté hier sous prévention d'avoir donné en paiement, à M. W. Reilly, une pièce en or de deux piastres et demie qu'il savait être fausse.—Cautionnement de $00 en attendant l'instruction.

Elizabeth Molloy se plaint d'avoir été assommée par son mari. Celui-ci est en prison faute de cautionnement.

E. Jacquers est en prison pour être entré dans la chambre de G. A Harris et de l'avoir violemment assailli.

VENTE D'UN ENFANT LIBRE.—Julia Evans, f. c. l., rue d'Orléans, a déclaré hier au recorder Ramos que son fils, George Fernandez, âgé de 13 ans, fut livré, en février dernier, à John Scott, h. c. l., maître d'hôtel du bateau à vapeur *Edward Walsh*, qui fait les voyages de St-Louis à la Nlle-Orléans. Elle n'a pas vu son enfant depuis cette époque bien qu'elle ait prié Scott de le lui ramener ; elle croit que Scott l'a vendu comme esclave.—Le tribunal a ordonné l'arrestation de l'accusé.

Correspondance parisienne.

PARIS, 26 mars 1856.

Toutes les dépêches revenues aujourd'hui signalent les répugnances qu'éprouvait la Turquie à faire consacrer d'une façon explicite dans les conventions de Paris les dispositions du hatti-humaioun relatif aux chrétiens. Peut-être attache-t-on à cette question de forme plus d'importance qu'elle n'en mérite, et, en tout cas, je crois qu'elle est tranchée conformément aux vœux de la Turquie, dont les scrupules persistants n'auront d'ailleurs pas semblé un obstacle sérieux.

Maintenant je suis à peu près en mesure d'ajouter qu'une autre difficulté qu'on ne connaît pas bien, mais qu'on s'accorde à présenter comme ayant eu plus de chances d'entraver les travaux du Congrès et qui paraît avoir surgi par suite de l'accession de la Prusse et de la fixation de sa position au sein des Conférences, est aujourd'hui complètement aplanie ; le Congrès qui a tenu ce matin sa quatorzième séance s'assemblera, s'il le faut, tous les jours jusqu'à ce que l'œuvre si impatiemment attendue soit accomplie, et, sans qu'on doive se hasarder à fixer d'avance un nouveau terme, après tous ceux qui ont été successivement annoncés et démentis ; on croit que le dénouement est plus que jamais imminent, ce qui est heureux, car l'ignorance où l'on est de ce qui se passe parmi tous. On ne conçoit aucune crainte sur le résultat final, mais on a peur d'un retard ou d'un recul.

Quoique bien des mots des plénipotentiaires préoccupent en ce moment le premier rang de la colonie parisienne. On vous cite surtout à M. le comte Orloff : "Avez-vous visité Paris depuis votre arrivée ? lui demandait quelqu'un.—Non, je n'ai vu que la salle du Congrès et des salons à manger."

Le toast porté par l'empereur au dîner des Tuileries, à l'occasion de la promotion au maréchalat des généraux Canrobert et Bosquet, peut être, sans crainte d'erreur, rapporté comme suit :

—Au prince impérial !—A l'abord de S. M. et, après les acclamations que ce toast a soulevées, l'empereur a repris, après avoir fait remettre du vin de Champagne dans son verre :

"—Au maréchal Canrobert ! Au maréchal Bosquet ! Je confie à leurs vaillantes épées l'enfant que vient de me donner la Providence !"

Ces deux généraux ne savaient rien de leur promotion ; c'est par ce toast qu'ils l'ont appris. Ils ont été fort émus de ce petit coup de théâtre.

Lorsque, à la réception des grands dignitaires et des officiers généraux, défilant devant le berceau de l'impérial enfant, Mmes de Brancion et Bizot, sous-gouvernantes des enfants de France, et veuves de deux vaillants officiers victimes de la guerre, ont vu apparaître les généraux Bosquet et Canrobert, elles ont fondu en larmes, et la cérémonie a pour ainsi dire été troublée par ce touchant épisode. Pendant le reste du jour les deux héroïques survivants de la guerre ont délicatement évité les occasions de repasser sous les yeux des veuves des deux victimes de ce siège aussi illustre par l'attaque que par la défense.

Tous les employés de ministères s'attendaient à recevoir un mois de gratification, à l'instar de ce qu'avait fait Napoléon 1er lors de la naissance du roi de Rome ; le mois de mars aurait été pour eux un mois napoléonien ; ils en avaient touché un de la sorte en 1853, lors de la proclamation de l'Empire. M. Fould, ministre d'Etat, avait donné l'exemple en distribuant à ses employés le bienheureux mois ; mais cet exemple n'a pas encore été suivi par les autres ministres. On assure cependant que les promotions, les rémunérations et les gratifications qu'on devait accorder à cette occasion à tous les employés des administrations publiques, le seront au moment où aura lieu le baptême du prince.

M. FILLMORE A ROME.—On écrit de Rome, sous la date du 20 mars :

Les Américains réunis à Rome ont voulu fêter leur concitoyen, M. Fillmore, d'une manière fort étrange. Ils ont ressuscité une des fêtes de Néron telles que Suétone, je crois, les décrit, et illuminé le Colysée ; mais il n'a pas été question du placement d'innombrables lampions. La pyrotechnie a fait tous les frais de la mise en scène. Des feux de Bengale disposés dans les vomitoires, sous les arcades, sur les gradins, dans l'arène, partout, ont simulé des volcans en éruption, des spectres, des bêtes féroces vomissant des flammes aux mille couleurs. C'était vraiment fantastique.

EMIGRATION—On lit dans un journal européen :

"La semaine dernière, il est parti d'Anvers pour les Etats-Unis un navire avec 350 émigrans du pays wallon. La fièvre d'émigration prend des proportions vraiment effrayantes. On nous cite une commune où sur 200 maisons il n'y en a plus que 50 habitées. Des habitations qui valaient 2000, 3000, 4,000 fr., se vendent au tiers des prix, et beaucoup ne trouvent pas d'acheteurs.

"Ce qui précipite ce mouvement, ce sont les nouvelles que ceux qui sont partis deux ou trois ans transmettent.

"On n'entend plus que projets de départ et d'expatriation. On cite un village wallon en Amérique, auquel nos colons ont donné le nom de Nouveau-Grez, et qui compte déjà 1700 âmes.

"Il est certain que le prix élevé des fermages, le peu de durée des baux, la modicité des salaires et la cherté des denrées alimentaires, sont les causes principales de l'émigration, et qu'il est temps que le gouvernement et les particuliers prennent des mesures promptes et sérieuses pour faire disparaître ces causes et ramener surtout la vie à bon marché".

CRIMÉE.

Les journaux d'Orient contiennent peu de nouvelles de Crimée. Voici quelques extraits du *Journal de Constantinople* :

"En dehors de l'armistice, nos correspondans nous signalent un fait assez important. Le 6 courant, les grandes casernes militaires de la Karabelnaïa ont fait explosion. Le travail avait été confié aux mineurs anglais, et l'opération a parfaitement réussi ; malheureusement on a eu à déplorer la perte du major anglais Rankin, frappé mortellement pendant l'explosion.

"On annonce que les Français travaillent aujourd'hui à détruire ce qui reste intact du mur crénelé qui formait l'enceinte de Sébastopol.

"Quoique l'armistice soit peu favorable aux entrevues officieuses, il a donné lieu à plusieurs conversations échangées sous le couvert des relations officielles. Le général Luder est venu à plusieurs reprises sur le terrain neutre, et il y a eu échange fréquent de dépêches et de communications d'une armée à l'autre.

"Le déblayement de Sébastopol continue avec plus d'activité que jamais, surtout depuis la cessation du feu des forts du Nord. Tout ce qui peut avoir quelque valeur parmi les débris, est dirigé sur les ports et embarqué à bord des bâtiments qui se rendent en Europe.

"En même temps que le déblayement, la destruction des travaux intérieurs continue à s'effectuer : on détruit tous les conduits d'eau dans les rues, et ce bouleversement général ajoute encore aux ruines qui couvrent l'emplacement de Sébastopol."

SEBASTOPOL.

Une correspondance adressée de Kamiesch, le 10 mars, à la *Patrie*, trace le tableau suivant de l'état actuel de Sébastopol :

"Les nouvelles deviennent de plus en plus rares ; le mauvais temps persiste, et tout l'emplacement occupé par les troupes, ainsi que Sébastopol, sont dans un triste état. Presque toutes les nuits, il gèle, et si le matin il est permis de circuler quelque peu, le moindre rayon de soleil rend les routes impraticables. Le bruit du canon a complètement cessé. Nos troupiers vont tranquillement se promener sur les ruines des forts Nicolas et Alexandre, ainsi que sur la plage du port qui longe Karabelnaïa et la baie de Carénage. Ils peuvent regarder tout à leur aise les immenses travaux élevés par les Russes, on ne sait trop pourquoi, sur le côté nord de la rade.

"Le bruit court ici que Sébastopol ne sera pas rebâti. Il est de fait que s'il fallait recommencer les constructions détruites, le déblai seul coûterait aussi cher que la construction. Il ne reste plus littéralement rien de la ville que des débris informes : les boulets sont en aussi grande quantité que les moellons, dans les rues. Le monument de Kazartski, la Maison-Verte, celle du général Bazaine, et quelques autres dans le haut de la ville, occupées par l'artillerie, sont seuls restés intacts, c'est-à-dire que l'on peut encore les occuper, à moitié à l'abri.

"Les Anglais ont terminé la destruction des grandes casernes et des infirmeries de Karabelnaïa. Un premier essai opéré sur le dernier corps de bâtiment des casernes, il y a environ un mois, n'avait que médiocrement réussi : on avait donc changé l'opération, et cette fois-ci elle n'a rien laissé à désirer.

"De ces magnifiques casernes, ayant églises, hôpitaux, etc., etc., et composées de plus de vingt-cinq ou trente corps de bâtimens divers, il ne reste plus que d'immenses tas de pierres. Les murs qui entouraient l'Arsenal ont été aussi détruits.

"Je parcourais dernièrement les anciennes batteries anglaises, et j'ai été étonné d'y trouver encore plusieurs pièces, il est vrai, sans affûts, et pour la plupart égueulées. Nos alliés ne se pressent pas de finir d'enlever leur part de canons, d'ancres, etc. Je ne sais à quoi attribuer cette lenteur de leur service de transport, car individuellement ils recherchent avec un vif empressement tout ce qui provient de Sébastopol. J'ai vu payer au poids de l'or, à nos soldats ou aux leurs, les objets les plus minimes, et toute la journée la ville est traversée en tout sens par des touristes anglais. Les quelques commerçans qui avaient été autorisés à s'installer dans la ville profitent autant qu'ils peuvent de cette affluence de curieux.

"Les batteries que nous avions élevées sur le côté ouest de la baie de l'Artillerie sont toujours dans le même état, mais en partie désarmées. Il est question, dit-on, de les faire sauter. Quant aux batteries anglaises, sur les bords de la rade, elles sont toujours armées, sauf celles du fort Saint-Paul. Du côté d'Inkermann et de la Tschernaïa, le calme est naturellement aussi complet que sur la gauche. Bilboquet et Gringalet ont cessé la conversation, et les échos de la vallée de Balaklava restent silencieux.

La Presse anglaise et Louis-Napoléon.

Une partie de la presse anglaise ne tarit pas d'éloges sur le compte de Louis-Napoléon. Elle approuve sa politique et applaudit à tous ses actes. Les journaux du pouvoir en France ne donnent pas plus de louanges au chef de l'Etat. Voici, par exemple, ce que nous lisons dans le *Morning Post* du 28 mars :

"Si l'empereur porte noblement la haute dignité qui lui a été confiée, il n'oublie jamais à qui il la doit, par qui il a été choisi et quels intérêts ont été placés entre ses mains. Dans chacune de ses réponses aux adresses sans nombre qui lui arrivent de toutes les classes de la société et de tous les points de la France, il attribue au choix du peuple la place que sa dynastie occupe de nouveau sur le trône impérial. Il a mieux rempli cette place, nous le croyons, qu'aucun autre homme maintenant vivant n'aurait pu le faire. Il a conduit la France, faible, tumultueuse et souffrante, au plus haut degré de force, de prospérité et de bonheur.

"La manifestation de joie que la naissance du prince impérial a fait éclater dans toute la France, n'a rien de la banalité des réjouissances ordinaires. C'est un sentiment sérieux et fort, résultat de l'heureux événement qui donne à la situation actuelle le caractère de la permanence et de la stabilité."

On lit d'une autre part dans le *Standard* :

"L'empereur Napoléon, avec autant de bonne grâce que d'habileté, a profité de l'occasion de la naissance de son héritier pour proclamer une amnistie générale en faveur de tous les exilés politiques, qui peuvent rentrer dans leur patrie, à la seule condition de s'engager à obéir à ses lois. L'un des beaux effets de cette mesure, et ce n'est pas le moins important, doit être d'enlever aux ennemis du gouvernement établi en France, républicains rouges ou tous autres, sous quelque nom qu'on les désigne, les sympathies de tous les hommes de bien, dans quelque pays que ce soit ; les conspirateurs de Jersey, par exemple, n'ont plus aucun prétexte pour continuer leur guerre de projets d'assassinat contre l'élu du peuple qui leur donne asile. Les défenseurs des conspirateurs n'auront plus d'excuse pour s'opposer à l'adoption de l'acte concernant les étrangers, et l'acte des étrangers est jugé nécessaire. Tout Français qui a pris la résolution de ne rien tenter contre la tranquillité de son pays, est maintenant libre d'y retourner, [illegible] aucune exception."

LE MARIAGE CHEZ LES PAYSANS—On lit dans la *Gazette de Posen* :

"L'aventure suivante, est arrivée dans un district voisin. La famille d'un paysan qui habite une maison, isolée dans les champs, célébrait la naissance d'un enfant. L'heureux père [illegible]

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

CHAPITRE XIV.

LA RUE D'ULM.—(Suite.)

Et en effet ce mot : *aimer*, dans la bouche de la jeune fille et s'adressant à un autre que lui, serrait douloureusement le cœur à Ludovic.

—Ainsi, vous aimez Salvator plus que tout au monde ? insista-t-il, voyant que Rose-de-Noël ne lui répondait pas.

—Plus que tout au monde, répéta l'enfant.

—Rose ! dit tristement Ludovic.

—Eh bien ! qu'as-tu donc, ami ?

—Tu demandes ce que j'ai, Rose ? s'écria le jeune homme, prêt à éclater en sanglots.

—Sans doute.

—Tu ne comprends donc pas ?

—Non, en vérité.

—Ne me disiez-vous pas, Rose, que vous aimiez Salvator plus que tout au monde ?

—Oui, je le disais ; oui, je le répète ! en quoi cela peut-il vous causer du chagrin ?

—L'aimer plus que tout au monde, n'est-ce pas m'aimer moins que lui, Rose ?

—Vous ! moins que lui ! toi ! que dis-tu donc là, Ludovic ? mais j'aime Salvator comme un frère, comme un père, tandis que toi......

—Tandis que moi, Rose ?...... continua le jeune homme tout frissonnant de plaisir.

—Tandis que vous, ami, je vous aime.... comme......

—Comme ? voyons, dis, Rose, comment m'aimes-tu ?

—Comme......

—Achève !

—Comme Virginie aimait Paul.

Ludovic jeta un cri de joie.

—Oh ! chère enfant ! encore ! encore ! dis-moi la différence qu'il y a entre l'amour que tu as pour moi et tous les autres amours ! dis-moi ce que tu ferais pour Salvator ? dis-moi ce que tu ferais pour moi ?

—Eh bien ! écoutez, Ludovic, par exemple, si M. Salvator mourait, oh ! je serais bien triste ! je serais bien malheureuse ! je ne m'en consolerais jamais ! Tandis que si vous mouriez, vous, tandis que si tu mourais, toi, reprit la jeune fille avec passion, tandis que si tu mourais toi, je mourrais !

—Rose ! Rose ! chère Rose ! s'écria Ludovic.

Et se haussant sur la pointe des pieds, et attirant à lui les mains de la jeune fille, il parvint à mettre ses lèvres de niveau avec ses mains, et les baisa amoureusement.

A partir de ce moment, ce fut entre les deux jeunes gens un échange, non de paroles, non de mots, non de sons, mais de sensations pures et d'émotions délicieuses.

Leurs cœurs battirent d'un même battement, et leur souffle se confondait en un seul souffle.

Quiconque eût passé par-là en ce moment, et les eût aperçus ainsi enlacés au milieu de cette nuit sereine, eût emporté comme une parcelle de leur amour, comme une fleur de ce bouquet, comme une note de ce concert.

Rien, en effet, n'était plus adorable que cette fusion de deux âmes chastes, de deux cœurs vierges se demandant à l'amour que ses mystérieux ravissements, ses poétiques extases ; c'était tout ce que la plume et le pinceau ont créé de plus doux depuis Eve amoureuse dans le Paradis en fleurs, jusqu'à la Mignon de Goethe, cette autre Eve née à l'autre extrémité de la civilisation, non plus dans l'Éden du mont Ararat, mais dans les jardins de la Bohême.

Quelle heure était-il ? Ils eussent été bien embarrassés de le dire, les pauvres enfants. Les minutes passaient si doucement, que ni l'un ni l'autre ne sortait de son extase au bruit de leurs ailes. Le Val-de-Grâce, Saint-Jacques-du-Haut-Pas et Saint-Etienne-du-Mont avaient beau sonner les quarts d'heure, les demi-heures, les heures, de toute la force de leur marteau ; ils ne les entendaient pas, et le tonnerre eût tombé dans la rue, qu'ils n'y eussent pas fait plus d'attention, certainement, qu'au bruit inconnu où courent les étoiles en tombant du ciel.

Et cependant un bruit bien autrement faible que la voix des horloges fit tressaillir tout à coup Ludovic.

Rose-de-Noel avait toussé.

Une sueur froide passa sur le front du jeune homme.

Oh ! cette toux il la connaissait, c'était celle qu'il avait combattue et vaincue avec tant de peine.

—Pardon ! pardon ! Rose, ma chère Rose ! s'écria-t-il.

—Pardon de quoi, et qu'ai-je à vous pardonner, mon ami ? dit-elle.

—Tu as froid, mon enfant chérie.

—Moi, froid ! dit l'enfant étonnée et charmée en même temps de cette attention de Ludovic.

La pauvre petite, excepté par Salvator, n'était point accoutumée à s'entendre parler avec une pareille sollicitude.

—Oui, Rose, tu as froid, tu as toussé ; il est tard, il faut rentrer, Rose.

—Rentrer ! dit-elle.

Et elle prononça ce mot du ton dont elle eût dit : "Mais je croyais que nous allions rester ici toujours."

Aussi, fût-ce à la pensée et non au mot que répondit Ludovic :

—Non, ma chère Rose, dit-il, non, impossible. Il faut rentrer ; ce n'est point l'ami qui te dit cela, c'est le médecin qui te l'ordonne.

—Adieu donc, méchant médecin ! dit-elle avec tristesse.

Puis elle reprit avec son plus doux sourire :

—Au revoir, mon bien cher ami !

Et en disant ces mots, elle se penchait tellement vers Ludovic, que les boucles de ses cheveux effleurèrent le front du jeune homme.

—Oh ! Rose ! Rose ! murmura-t-il avec amour.

Puis, se dressant sur la pointe des pieds, il leva la tête, se grandit de toute sa taille, et bien que ses lèvres se trouvèrent juste à la hauteur du front blanc de la jeune fille.

—Je t'aime, Rose, dit-il tout bas en baisant ce front si pur.

—Je t'aime, répéta la jeune fille en recevant le baiser de son amant.

Puis elle disparut, rentrant dans sa cage si vite, qu'on eût dit qu'elle s'était envolée.

Ludovic sauta à terre, mais il n'avait pas eu le temps de faire trois pas à reculons, car, en s'éloignant, il ne voulait pas un instant perdre de vue cette fenêtre, que cette fenêtre se r'ouvrit.

—Ludovic ! dit la douce voix de Rose-de-Noel.

Le jeune homme bondit en avant et se retrouva sur sa borne, sans savoir comment il y était remonté.

—Rose, dit-il, souffrirais-tu ?

—Non, répondit la jeune fille en secouant la tête, mais je me souviens.

—Comment, tu te souviens ! et de quoi ?

—D'avoir vécu avant de vivre, dit-elle.

—Mon Dieu ! dit Ludovic, es-tu folle ?

—Non ; tu sais, dans le beau pays que je revoyais tout à l'heure, quand j'étais enfant, couchée comme Virginie dans un hamac, et que ma nourrice, une bonne négresse, nommée...... Attends !...... Oh ! elle s'appelait d'un drôle de nom !...... Elle s'appelait.... Danaé ! et qu'une bonne négresse, nommée Danaé chantait, tout en me balançant dans mon hamac.

Et Rose-de-Noël chanta sur un air de berceuse et en cherchant les premiers mots comme s'ils ne se présentaient que difficilement et l'un après l'autre à son souvenir.

Dodo ! dodo ! piti monde à maman !
Maman chanter, maman cuite vous nanan.

Ludovic regarda Rose-de-Noel avec un profond étonnement.

—Attends, attends, continua celle-ci.

Vaisseau qui là, si vou le sage,
Forté poissons, porté bagage.

—Rose ! Rose ! s'écria Ludovic, sais-tu bien que tu m'effraies.

—Attends, attends, dit Rose, l'enfant répond :

Mauvais, bon Dié ! pas vié droumi,
Moi vié danser.

LA MAMAN.

Ça vou di là, zami !
Paix bouche à vou, n'a pas fai moi la peine ;
Fermé grands yeux, tendé coulé fontaine.

—Rose ! Rose !

—Attends donc, ce n'est pas fini, l'enfant répond :

Mauvais, bon Dié ! pas vié droumi,
Moi vié danser.

LA MAMAN.

Ça vous di là, zami !
Fourré dans fleurs piti bras, piti tête,
Moi voir là-bas cherché vous méchant bête ;
Ça chien la sur qui rodé dans bois nous.
Si vous pas bon, li caler manan vous.

Ti monde à moi ! nà pas fai moi la peine ;
Fermé grands yeux, tendé coulé fontaine.

L'ENFANT.

Maman Don Dié moi vié droumi.
Pas vié danser.

LA MÈRE.

Cuis manan pour zami,
Li va grandi ! li va droumi, droumi !....

Et Rose s'arrêta.

Ludovic était demeuré haletant.

—C'est tout, dit l'enfant.

Et elle toussa encore une fois.

—Rentre, rentre, dit Ludovic, nous reparlerons de tout cela plus tard. Oui, oui, tu te souviens, chère Rose à moi, oui, comme tu le disais tout-à-l'heure, nous avons déjà vécu avant de voir le jour.

Et Ludovic sauta en bas de sa borne.

—Je t'aime ! lui jeta Rose en refermant sa fenêtre.

—Je t'aime, lui renvoya Ludovic assez vivement pour que les deux mots charmans passent encore par la fenêtre entre-bâillée.

—Oh ! se dit Ludovic à lui-même, l'étrange chose ! C'est bien une chanson créole qu'elle m'a chantée là. D'où venait donc la pauvre enfant quand la Brocante l'a ramassée ?

Dès demain, continua Ludovic, je consulterai là-dessus Salvator. Ou je me trompe, ou Salvator en sait sur Rose-de-Noël plus qu'il n'en dit.

En ce moment, trois heures sonnaient, et une légère lueur blanchâtre, qui se répandait à l'orient, annonçait que le jour ne tarderait pas à paraître.

—Dors bien, chère enfant de mon cœur, dit Ludovic. A demain !

Et, comme si Rose-de-Noël avait entendu et que ces mots eussent eu assez d'écho en son cœur, la fenêtre s'entr'ouvrit de nouveau, et l'enfant jeta à Ludovic :

—A demain !

Fin du vingt-troisième volume.

(*A continuer.*) ALEX. DUMAS.

LE GRAND REMEDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMEDES RUSSES DE REDDING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, où il est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les échauffures, les clous, les cors, les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'urticaire, les rognons, les maladies de la peau—les sourires le recommandent,—les panaris, la suppuration, les morsures de puce et d'araignée, les engelures, le sureau, les gerçures des lèvres et les verrues. Les vertus de cette préparation pourront être prouvées par des milliers de citoyens de Boston et des environs qui s'en servent depuis trente ans ; elle ne nuit jamais à la prescription du médecin et est composée des plus purs ingrédients d'après une formule apportée de la Russie. Ces ingrédients viennent de ce pays. Les propriétaires ont des lettres de membres du clergé, de médecins, de capitaines de navires, de nourrices et d'autres personnes qui ont eu recours à ce remède et l'ont recommandé. Le SALVE RUSSE de Redding est dans de grandes boîtes en ferblanc sur la couverture desquelles il y a un cheval et un soldat blessé. Cette gravure se trouve également sur l'enveloppe. Le prix est de 25 cents la boîte.

REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres

9 fev—1an,3ps ville et camp

AMERS DE HOSTETTER—Dyspeptiques, si vous désirez vous bien porter, essayez une bouteille des AMERS DE HOSTETTER. Ce remède agit merveilleusement sur les organes de la digestion, fortifie le système nerveux et combat surtout la langueur en été, époque où les nerfs se relachent et où les maladies ont le plus de prise. Toutes les fois que les Amers ont été employés d'après la formule, le mal a été vaincu. Faites en l'essai.

A vendre par tous les pharmaciens et par O. O. WOODMAN, encoignure Magasins et Commune, J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres

23 av—6vdo

Guérison des Hémorroïdes.

CAMDEN, N. J., 12 mars 1855.

Mon cher monsieur,—C'est avec le plus vif plaisir que je vous annonce le bien que m'ont fait quelques bouteilles des AMERS ALLEMANDS DU DR. HOOFLAND. J'éprouvais, depuis nombre d'années, à l'estomac des douleurs, suivies d'attaques d'hémorroïdes,—j'avais vainement eu recours à une infinité de remèdes. On me conseilla alors d'essayer les AMERS ALLEMANDS ; je le fis et employai en même temps pour les hémorroïdes, votre onguent de spicenard. Je vous annonce aujourd'hui que je suis radicalement guérie. J'engage tous ceux qui ont les mêmes maladies d'avoir recours à vos précieux remèdes.

Je suis, etc., MARGARET REPSHER, No. 45, Plum street, Camden, N. J.

Au Dr. C. M. Jackson, à Philadelphie.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

A vendre par J. WRIGHT & Co, 22av—1m 3/ps No 21 & 151 rue de Chartres.

Guérison de dix-neuf ulcères scrofuleux.

LES REMEDES WASHINGTON.

Lisez la lettre suivante, dans laquelle Wm M. Fleming, citoyen bien connu de la Nouvelle-Orléans, déclare que sa servante, qui avait dix-neuf ulcères scrofuleux, a été guérie.

Nelle-Orleans, 29 février 1856.

"Messieurs—Une de nos servantes avait des ulcères scrofuleux depuis trois ans ; j'avais vainement employé tous les remèdes connus. Il y a environ un an on m'engagea à essayer votre PURIFIER et SALVE. Je suis heureux de déclarer que les ulcères, au nombre de dix-neuf, ont été guéris. La servante ne pouvait pas marcher auparavant ; aujourd'hui elle se promène sans éprouver de douleur, et fait facilement son ouvrage. C'est avec plaisir que je proclame l'efficacité de vos remèdes.

"Votre obéissant serviteur,

A MM. Micklejohn & Co. WM. M. FLEMING.

A vendre au dépôt des remèdes Washington, 103, rue Poydras, par MICKLEJOHN & Co., seuls propriétaires. A vendre également par J. WRIGHT & Co., 21av—24,26 et O. O. WOODMAN.

Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans.

LES propriétaires, dans le deuxième district de desséchement (entre le Nouveau Canal et le Vieux Canal) sont instamment priés de se rendre le 29 du courant ou avant cette époque au No 32, Bank Place, encoignure Natchez, afin d'approuver ou de désapprouver les mesures prises par le comité relativement à une somme de $260,000 que la Cour Suprême vient de les condamner à payer. On leur recommande une entente générale et des mesures promptes pour éviter le sacrifice de leurs propriétés.

24av—3 PAR ORDRE DU COMITÉ.

LE Docteur ALFRED MERCIER a transféré son domicile RUE DAUPHINE No. 46, entre Douane et Bienville : on peut le consulter tous les jours de midi à une heure. 24av—1m

Perdu.—Récompense libérale.

IL a été perdu en allant, de la rue Gravier, par les rues Royale et Ste. Anne, au marché du Deuxième District, une somme de $466, (trois billets de $100, deux de $50, un de $20 et trois de $10, des Banques de la ville). Une récompense libérale sera donnée à quiconque rapportera cette somme à G. HAZEN & Co, No. 11, rue Lafayette. 24av—3t.

LES soussignés ont, à partir de ce jour, formé une société sous la raison commerciale de Auguste Girard, Brieugne & Garaudy, ainsi qu'il appert par un acte au rapport d'Edouard Barnett, notaire public. AUGTE. GIRARD, HTE BRIEUGNE, E. GARAUDY. 24 avril—6

CHAUX DE THOMASTON, en débarquement et à vendre par ALFRED KEARNY, 24av—3f No. 73, rue des Magasins.

H. LENOIR, Restaurant et Café du BAYOU ST-JOHN HALF WAY HOUSE. PRES LE BUREAU DE PÉAGE. Cet établissement sera ouvert au public le 1er Mai prochain. 24av—6t

Guêtres ! Guêtres ! ! Guêtres ! ! !

200 PAIRES de guêtres pour l'été. Guêtres en merinos, en toile blanche et nankin. En vente chez LION & PINSARD, 24av 66 & 68, rue Royale, encoig. Bienville.

Bonneterie ! Bonneterie ! ! Bonneterie ! ! !

LES soussignés viennent de recevoir par la voie du Nord, un assortiment considérable d'articles de bonneterie pour le printemps et pour l'été :

100 douzaines caleçons toile, coton, mérinos et flanelle.
100 douzaines chemises de peau toile, fil d'Ecosse, coton, flanelle, mérinos, soie, &c.
1000 douzaines chaussettes de toutes qualités.
Chaussettes coton écru, blanc et coton raye.
Chaussettes fil d'Ecosse écru, blanc, raye et brodé.
Chaussettes fil Perse.
200 do de chemises : Chemises toute toile depuis $36 jusqu'à $90.
Chemises coton devant toile, depuis $18 jusqu'à $30.
Chemises coton blanc, depuis $10 jusqu'à $24.
Chemises en couleurs, depuis $14 jusqu'à $30.

Toutes ces chemises sont parfaitement conditionnées et sortent des meilleures maisons de Paris, mode nouvelles.

200 douzaines chemises pour enfants.

En vente chez LION & PINSARD, 24av 66 & 68, rue Royale, encoig. Bienville.

Gants ! Gants ! ! Gants ! ! !

UN grand assortiment de gants en soie, satin-peau, fil d'Ecosse, fil Perse et fil pour messieurs et pour dames. En vente chez LION & PINSARD, 24av 66 & 68, rue Royale, encoig. Bienville.

Devants de Chemises.

UN assortiment de devants de chemises en toile et en coton, à des prix très bas. En vente chez LION & PINSARD, 24av 66 & 68, rue Royale, encoig. Bienville.

CHANDELLES—600 caisses bougies de l'Etoile de Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 24 av 33, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—100 quarts pipes eau-de-vie américaine, 1re preuve ; 100 huitièmes do do do. A vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 24 av 33 rue Tchoupitoulas

AMIDON—400 caisses amidon perlé de France, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 24 av 33 rue Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils Monongahela et Bourbon, vieux, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 24 av 33 rue Tchoupitoulas

JAMBONS—50 tierçons jambons de choix passés au sucre, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 24 av 33 rue Tchoupitoulas

HUILE de Palma-Christi—15 barils à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 24 av 33 rue Tchoupitoulas

VITRES de Fenêtres—250 caisses, à vendre par E J HART & CO, 24 av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

TABAC à priser—300 caisses tabac de Garret, Lorillard, Gourdain et Rooms, à vendre par E J HART & Co, 24 av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

RIZ—100 boucauts riz frais de la Caroline, à vendre par E J HART & CO, 24 av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

HOUBLON—120 balles houblon frais, à vendre par E J HART & Co. 24av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

PAPIER à enveloppe—4000 rames papier de paille, marque couronne, à vendre par H M BARLOW & Co, 24 av— No 18, rue du Canal

BAQUETS—300 douzaines, en débarquement et à vendre par H. M. BARLOW & Co 24 av 18, rue du Canal

BAILLES—3 jeux, en débarquement et à vendre par H. M. BARLOW & Co 24 av 18, Canal

ALLUMETTES—300 grosses allumettes de Lecour, à vendre par H M BARLOW, 24 av 18, Canal

Aux Habitants Jardiniers.

LES soussignés offrent de vendre à la convenance des acheteurs et aux plus bas prix du marché : des HARICOTS NAINS, rouges et blancs. FAZENDE & SON, 23 janv No 29, Vieille-Levée

Ficelle.

DE toutes les grosseurs pour tapissiers, etc. Ficelle fine, blanche et couleur, pour pharmaciens et autres, à vendre par LEON PIERRE & Co, 26 fév 21 rue de Chartres

BOYER FRERES, V. BENQUET & Co

Encoignure Mandeville et Marais, continuation de la rue de Chartres,

Importateurs de vins, Liqueurs, Eaux-de-vie et Bouchons,

Et marchands de Comestibles, gros et en détail.

PAPIERS PEINTS, Encoignure Bourbon et St.-Louis.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de papiers peints par les derniers navires arrivés du Havre. Ces papiers sont fabriqués par les meilleurs fabricants de Paris et sont remarquables pour leurs dessins, de plus, ils invitent les personnes qui désirent faire tapisser leurs appartements à venir visiter leur établissement, avant d'en acheter [illegible]

28av—6t E. CHERMAN.

PROVISIONS—100 barils mess P. O. et prime porc [illegible]

MEUBLES, MEUBLES. [illegible]

ATTENTION.

MM. Murphy & Nevins vendront du tabac, ce matin, à 10 heures et demie, au magasin de M. J. B. Oliver, No 28, rue Gravier. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

Linge fait, Chapeaux et Chemises.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de linge fait, chapeaux et chemises, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures A. M. au magasin de Peychaud & Co, No 22, rue de la Vieille Levée. Conditions libérales à la vente.

MM. J. A. BEARD & MAY vendent aujourd'hui, à l'Arcade de Banks, un atelier de choix de nègres d'habitations cotonnières de la Louisiane et de la Géorgie, charpentiers, forgerons, servantes, cuisinières et blanchisseuses. Voir aux annonces.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de meubles, par M. Barnett Jr & Frère, ce matin, à 10 heures, dans la rue Dauphine, entre Conti et Bienville.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

26 avril—L'îlet No 21 B, à Carrollton, succession de W. H. Hardford. Deux terrains, dans la rue Poydras, entre Prieur et Johnson, succession de Sophia Iseman. Propriétés foncières de valeur, actions, etc., succession de Newland et Eliza Holmes. Quatre terrains pour bâtir, dans les rues Félicité et St André.—Un terrain dans la rue Ste Marie, en face du marché de la rue des Magasins.

29 avril—Maison à étage, rue Jackson, entre Claiborne et Derbigny, succession de John Nolan. Terrains nus et améliorés, dans les rues Rousseau, Jersey, Adèle, Chesnut et autres rues du Quatrième District.

1er mai—Actions de la Banque de l'Etat et de la Banque des Citoyens, pour la succession de John L. Harris.

3 mai—Quatre terrains et résidences rue Joséphine entre Camp et Magasins, de la succession Levi Smelzer—Un magasin en brique à 3 étages rues Fulton et Front, entre Poydras et Gravier, succession Bernard Maglone—2 terrains coin Dryades et Calliope, succession Cyprien Guidroz.

7 mai—Propriété dans le 3me district et esclaves arrimeurs, pour une répartition—12 terrains dans l'ilet borné par les rues Front, Nlle. Levée, Erato et Thalie, et propriétés 3me district—succes. Jas Erwin.

17 mai.—Trois esclaves et terrains améliorés, dans la rue Hevia, pour la succession de Wm McLeod.—Maison à étage dans la rue St André, entre Rousseau et Bellechasse, pour la succession de Catherine Hollinger.

20 mai.—Quinze terrains et améliorations, dans les rues Tchoupitoulas, Annonciation et Louisa. Le "Sun Warehouse", dans la rue des Magasins, entre Delord et Poyfarré. Maison en briques à étage, dans la rue du Camp. Trois terrains dans la rue du Camp. Maisons en briques à quatre étages, dans la rue Nayades, encoignure St André. Trois maisons basses, dans la rue Nayades, encoignure Félicité ; un terrain nu dans le fond ; la succession de D. F. Burthe. Un terrain, à l'encoignure Jackson et Robertson, Premier District, pour la succession de James Magee. Vente d'un esclave, dans un procès.

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

ON DEMANDE

UNE ou deux bonnes ouvrières modistes pour travailler chez Mme FABIO, encoignure Hôpital et Condé. 23 av

ON DEMANDE une bonne cuisinière sachant faire la cuisine française. S'adresser au No 63, rue de Chartres. 23av

FROMAGE DE GRUYERE—10 tonneaux en débarquement du navire St. John et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 23av 9 rue Gravier

COGNAC PELLEVOISIN—15 futailles 4me preuve, sous les clefs de la Douane, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 22av—1m 27, rue de la Vieille-Levée

SARDINES A L'HUILE—100 caisses sardines à l'huile en demi et quarts de boîtes, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 22av—1m 27, rue de la Vieille-Levée.

SAVON DE MARSEILLE—50 caisses savon de Marseille, d'Arnavon, reçu, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 23av—1m 27, rue de la Vieille-Levée.

CHAMPAGNE—100 paniers en bouteilles et demi bouteilles, de la marque de l'Ancre, 25 paniers qualité supérieure, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 23av—1m 27, rue de la Vieille-Levée.

MACHINES A VAPEUR ET AUTRES—1 machine de la force de 6 chevaux. 1 pompe à vapeur de 175 gal. par minute. 1 do à bande de 50 gal. par minute. 1 do do de 110 gal. par minute, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, rue de la Vieille-Levée.

PEINTURE DE ZINC—50 colis de Vieille Montagne et autres marques de zinc. VERT DE PARIS—10 caisses de boîtes 1, 2, 3, 4, 5 liv. qualité supérieure. SICCATIF ZUMATIQUE—10 caisses de 50 paquets de 1 liv. chaque, d'importation directe de France, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 22av—1m 27, rue de la Vieille Levée

ALE D'ECOSSE de J. & R. Tennent, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par J. Y. DE EGANA, 23av 67, rue Bienville

PORTER de J. & R. Tennent, en demi bouteilles, à vendre par JUAN Y DE EGANA, 23av 67, Bienville

VIN D'OPORTO par le navire Armonia—25 quarts vin d'Oporto en débarquement et à vendre par P CUSACHS FRERE & Co, 23 av Enc. Royale et St-Philippe

Eau de Cologne.

2 caisses eau de Cologne véritable, à vendre à bon marché par P CUSACHS FRERE & Co. 23 av Enc. Royale et St Philippe

VIN RANCIO—Quelques quarts vin Rancio supérieur, récolte de 1842, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co. 23 av Enc. Royale et St-Philippe

MADERE et JEREZ—50 quarts vin de Madère, 50 quarts vin de Jerez, en entrepôt et à vendre à bon marché par P CUSACHS FRERE & Co. 23 av Enc. Royale et St-Philippe

CHAPEAUX—Reçu par les derniers arrivages d'Italie—100 douzaines chapeaux de paille de Florence, à bord double, de différentes nuances, à vendre par LANATA FRERES, 23 av 9 et 11, Jefferson

EN magasin—6 caisses saucissons de Boulogne, fin de Lyon, assortiment de fromage de Hollande, à boucaults fromage de Gruyère, 300 damejeannes de 5 gallons, A vendre par LANATA FRERES, 23 av 9 et 11, Jefferson

EN magasin—50 doux caisses d'Italie, très légères pour l'été, 2 estagnons essence bergamote, 2 do do Limon, 2 do do Portugal, 5 boites opium de 1er choix, A vendre par LANATA FRERES, 23 av 9 et 11, Jefferson

Monument funéraire à vendre.

UN beau MONUMENT EN MARBRE D'ITALIE, érigé sur un vaste terrain, situé dans un des plus beaux endroits du Cimetière Catholique No 2 de cette ville, et pouvant servir pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser à CABALLERO & BASCALDO, No 30 Vieille Levée, ou à P. E. MONSSEAUX, 15 avril—30 enc. St-Louis et Robertson

Aux couturières.

CINQUANTE bonnes couturières qui s'entendent à la confection des vêtements de nègres, trouveraient immédiatement de l'emploi en s'adressant au Louisiana plantation clothing manufactory, 119 rue du Canal. 15 avril P. A. HEBRARD,

Chartres No. 17,

Mme ROBERT,

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a reçu de Paris un assortiment de modes du printemps, consistant principalement en chapeaux crêpe et dentelle, chapeaux de paille à jours et unis, dito pour fillettes et enfants, capotes crêpe, dans blonds et dentelle, mantelets de soie, dito dentelle, pointes noires, voilés, fleurs, coiffures, parures de mariées, voiles de mariées, dentelle, fantaisie, broderie, ombrelles marquises, gants, mitaines filet, etc. 24mars—1m

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,

No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUFORESSIERS & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main à leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre au plus bas prix du marché, parce qu'ils confectionnent eux-mêmes tous leurs articles.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvrières qu'il emploient. 23 fev

Dr. SAMUEL REYNOLDS, Bureau No 115, rue Gravier, Nlle-Orléans.

GUERISON des CANCERS, la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCERES de toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps. 18 mars—1an

FERROS FRERES, 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine, IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE et CONSERVES, Et marchands de comestibles en gros et en détail.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

975 caisses en débarquement du steamer Black Warrior, des navires Mataro, Sarah Bridge, Elvina Owen, St. Charles, Globe, White Falcony, Carnatic, Ocean Traveller, Young Brander, Undine, et de la barge Saxony—En magasin : un grand et bel assortiment comprenant : bottes pour hommes, jeunes gens et enfans ; chapeaux et souliers de toutes qualités et formes, et souliers pour dames, demoiselles et enfans, sortant des meilleures manufactures du Nord et de l'Est.

Toujours en magasin : chapeaux laine noire et blanche pour planteurs. Ces articles ayant été choisis expressément pour le marché, les acheteurs trouveront leur avantage à venir les examiner avant d'aller ailleurs. I. HOBBS & Co, 30 oct—vmo 12 et 14, rue de la Douane.

GARANTIE AVEC SÉCURITÉ.

C. ROUYER, 153, RUE DE CHARTRES, Entre Toulouse et St-Louis.

Plaqueur, Galvaniseur d'Or et d'Argent.

MANUFACTURE de plaques et couverts, services de table et de cuisine, tels que : Cuillières, fourchettes, plats, corbeilles, Chandeliers, candelabres et toute espèce d'ornements de tables d'églises, appartements, steamboats, etc.

Réparations de vieille argenterie remise entièrement à neuf, ainsi que montres, pendules, bijoux, etc.

Location, pour soirées, de couverts, plateaux, etc.

Il vient de recevoir aussi, un bel assortiment de chronomètres, montres, régulateurs, pendules réveils, bijouteries, fournitures d'horlogeries, etc, qu'il offre à vendre en gros et en détail aux prix de fabriques.

Nota—Chaque article garanti sortant de mon magasin est poinçonné ainsi :—C. Rouyer—avec l'année de l'acquisition.

Achat d'or et d'argent. 22mars

C. DUHAMEL, opticien, Rue de Chartres, 56,

Vient de recevoir un grand assortiment de Stéréoscopes et de Photographie, sur glaces, plaqué et sur papier, représentant des groupes plastiques magnifiquement coloriés, des vues de Paris, de Rome, etc.

Ces articles pourraient parfaitement convenir pour faire des exhibitions publiques.

Aussi une quantité de stéréoscopes en écrin, pouvant se mettre dans la poche, représentant des scènes plastiques coloriées.

Ces choses seront vendues à très bon marché, par lots pour les marchands et en détail.

Lunettes de toutes sortes pour toutes les vues ; verres périscopiques à double foyer, pour voir de loin et de près.

Instruments de toutes descriptions. 30 janv

Aux Frères Provençaux. HOTEL RESTAURANT, 45, Walker st. New-York.

TENUE PAR J. BUISSON.

CETTE maison située au centre des affaires, entièrement réparée, et meublée à neuf, se recommande par la propreté et l'élégance de ses appartements, et par un service qui ne laisse rien à désirer.

La délicatesse et la variété de son [illegible]

Le déjeuner de 6 à 11 heures du matin [illegible]

CAFE [illegible]

En vente EDITIONS DIAMANTS D'HETZEL, A LA LIBRAIRIE NOUVELLE. A 25 SOUS le volume !

Achard	La robe de Nessus	2 vols
Arago	Les deux Océans	2
Dumas	Le Page du pays de Savoie	3
"	Ingénue	5
"	La Salteador	2
"	Le Capitaine Richard	2
Montépin	Le vicomte Raphaël	5
"	Les premières Noces	2
G. Sand	La Filleule	2
"	Laura	2
St Félix	Cléopâtre	2
Eug. Sue	La Famille Jouffroy	5
Ulbach	L'homme aux 5 louis d'or	2

&c. &c. &c. J. TACON, 22 avril 107, Chartres

AVIS

Aux souscripteurs du journal *L'Ami de la Maison.*

Vr. HEBERT & Co., 149, rue de Chartres,

LES cinq premiers numéros de ce journal sont prêts à être délivrés aux premiers souscripteurs ainsi qu'aux personnes qui désireraient s'abonner.

Le prix de la souscription est de $3 par an.

Nota.—Il reste seulement quelques abonnements à placer. 18av

JOURNAUX A BON MARCHÉ.

L'Ami des Sciences, *Journal du dimanche,* Sous la direction de Victor Meunier, Publié à Paris toutes les semaines par livraisons 8 pages in 4o., avec gravures sur bois. $3 par an.

Paris le Soir, *Journal quotidien, non politique,* Feuille spéciale aux sciences, aux arts, aux lettres. $6 par an. On souscrit

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE, 12av 107, Rue de Chartres.

MAILLOT & SON, No. 134, rue des Magasins, Importateurs de Vins, Eau de vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays. 14 déc—

X. LAMBERT, *IMPORTATEUR ET MARCHAND D'eaux-de-vie françaises, De Vins, de Liqueurs étrangères et du pays, &c.* No 62, rue des Magasins, NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGE et blanc en caisses.—Bons vins ordinaires :
1600 caisses vin St-Julien Médoc,
175 do de Haut-Barsac,
Vins de table :
719 caisses vin rouge, St-Julien Médoc, 1er crû,
268 do do Pauillac do
650 do do St-Estèphe do
597 do do St-Laurent do
266 do vin blanc, Haut Sauternes,
55 do de Haut Barsac,
23 do de Haut Sauternes, 24 demi bout.
Vins fins supérieurs :
45 caisses vin rouge, vrai Boyer Canon 1846,
43 do do Desmirail Margaux 1846,
30 do Grand vin Chateau Lafitte 1847,
17 do do Chateau Lafitte 1848,
15 do do Gruaud Larose 1848,
à vendre par A. CARRIERE & Co, 23avril 25 Vieille Levée

VINS ROUGE pour familles—Bons vins ordinaires.—172 barriques vin rouge Margaux ; 124 barriques do Montferrand ; 40 do do Graves. VINS DE TABLE. 63 barriques vin rouge St-Julien Médoc ; 38 do do St-Laurent do ; 130 do do St-Estèphe do ; 50 do do Pauillac do ; VINS DE DESSERT. 40 barriques vin Château Bernone ; 20 do vin vrai Boyer Canon 1846 ; 27 do do do 1848 ; VINS FINS SUPÉRIEURS. 22 barriques grand vin Margaux Médoc 1er crû 1851 ; 18 do grand vin Pauillac do 1er crû 1851. A vendre à des prix modérés, par 22 av A. CARRIERE, 25 Vieille Levée

EN magasin—53 1/2 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc ; 57 demi barriques vin rouge St-Julien Médoc ; 13 barils vin blanc Haut-Sauterne 1847. A vendre par A. CARRIERE, 22 av 25 Vieille Levée

CHAMPAGNE—50 paniers champagne Heidsiek & Co. 150 do do. comte de Mouttet, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par 22 avril NUMA LACOSTE & Co. 147, rue Royale

VINAIGRE de vin blanc—50 barils vinaigre, à vendre par NUMA LACOSTE & Co 22 av 147, rue Royale

MAQUEREAUX—1000 contenances maquereaux Nos 1, 2 et 3, barils, demi-barils, quarts et baquets, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 22av 13 et 15 rue St Louis.

EAU FLEUR D'ORANGER, en débarquement du navire Archer, de Marseille, 300 contenances de diverses grandeurs, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 22av 13 et 15 rue St Louis.

SUCRE—En débarquement de la barque Sunshine, 50 barils sucre en poudre, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22av 13 et 15 rue St Louis.

WHISKEY—100 barils whiskey Bourbon, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22av 13 et 15 rue St Louis.

WHISKEY TUSCALOOSA—151 barils récemment reçus, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22av. 13 et 15 rue St Louis.

CHARBON de bois—20 boucauts charbon de bois pulvérisé, en débarquement de la barque C. B. Truitt, de Philadelphie, à vendre par X. LAMBERT, 22 av 62, Magasins

CAFÉ RIO—300 sacs 1re qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 21av 73 rue Tchoupitoulas

Caleçons toile pour hommes.

250 douzaines caleçons toile pour hommes, reçus par le Cahawba, à vendre par LAGAY & LECANU, 16av 36 rue de Chartres

Confections d'été pour enfans.

100 malles habillements d'été pour enfants—Paris, beaux nouveauté, que nous venons de recevoir de France, à vendre par LAGAY & LECANU, 16av 36 rue de Chartres

Chemises pour jeunes-gens et enfants.

320 douzaines chemises devants toile, plus nouveaux, reçues par le Cahawba, à vendre par LAGAY & LECANU, 16av 36 rue de Chartres

Confections d'été pour jeunes-gens.

85 malles, confections d'été, pour jeunes gens, reçues par les derniers arrivages de France, à vendre par LAGAY & LECANU, 16av 36 rue de Chartres

Confections d'été pour hommes.

125 malles vetements d'été pour hommes, comprenant tous les derniers genres, à vendre par LAGAY & LECANU, 16av 36, rue de Chartres

EN débarquement du navire Archer, de Marseille : 50 caisses de 12 flacons grand modèle, eau de fleurs d'oranger supérieure ;
20 do de 12 flacons petit modèle do do ;
20 do de 75 flacons à marasquin ;
2 do badiane ;
1 balle caramus aromaticus ;
1 caisse safran d'Espagne.
1 do essence d'anis en flacons ;
2 do essence de Portugal do ;
1 do essence de noyau do ;
1 do essence d'amandes amères do ;
1 do essence d'absinthe do
2 balles graine d'anis d'Alicante ;
2 do hysope en feuilles ;
1 caisse cardamome ;
1 do iris de Florence en poudre.
Le tout de qualité supérieure, à vendre par 21 av HENRY VALETON, 90, rue St-Louis

UN homme au courant du travail d'un magasin de vins trouvera un emploi au No 90, rue St-Louis. 21 av

Excellente occasion ! *au magasin à bon marché de* **HARBY,** 186.......RUE DU CAMP.........186

REÇU tout récemment, un grand et bel assortiment de marchandises de printemps et de broderies de Paris, comprenant en partie de :

Robes Beyadères barège à	$5
Robes barège à volants, de	6 à $10
Robes organdis à volants, à	4
Robes jaconat à volants, à	4
Robes jaconat français, à	2 50

Robes mousseline à carreaux, $1 25 cts la robe,
Baliste fil à dessins, à 40 cts la yarde,
Belle brillantine française, 25 do
Barèges unis et à dessins, 25 do
Soieries de printemps, dernier genre, 30 cts la yrd
Collerettes de valencienne et guipure.
Parures mousseline suisse et jaconat,
Dentelles guipure et valenciennes,
Jupons riches brodés,
Manches, cols, bandes, &c., brodés.

HORACE HARBY, 29 mars— 186 rue du Camp

GRAINES de Moutarde—50 sacs graines de moutarde, nouvelle récolte, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co, 11 avril encoignure Royale et St-Philippe

INSTITUTRICE.

UNE dame, munie de bonnes recommandations, désirerait trouver une place d'institutrice dans une famille où il y aurait plusieurs demoiselles dont elle peut commencer et finir l'éducation.

Elle enseigne le français, l'anglais, la musique, piano et chant, ainsi que tous les ouvrages de l'aiguille, tapisseries, broderies, etc.

References et renseignements—MM. J. Bellocq & Co., 61, rue Carondelet ; M. Chs. N. Olivier, 236, rue Mme Parent, coin Remparts et Dumaine, ou au bureau de l'Abeille. 7av—1m

Magasin de Meubles.

GROSJEAN & BENETEAU, Rue Bienville, No 52, Encoig. Passage de la Bourse,

ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités, des meilleures manufactures du Nord et de l'Ouest, tels que :

Lits, bureaux, toilettes, armoires ; do à glace ; acajou et bois de rose, chaises, tables de toutes les dimensions, sofas, divans, mobiliers de salons en bois de rose ; de chambre en bois de rose et en chêne ; en bois peint (chambre) ; matelas élastiques ; autres ; nattes et tapis, &c. &c.

Ils se chargent aussi de la réparation de meubles et prennent des meubles en échange et en magasinage.

P. MALLARD, 67 rue Royale,

VIENT de recevoir par les navires Johannisberg et Nuremberg, du Havre, un choix d'articles de tous genres, tels que : meubles, sièges, bidets, jeux de tonneaux pour la campagne.

Véritable huile de Colza épurée, pour lampes carcels et autres.

Nattes................Nattes...............Nattes.

Un joli assortiment de nattes, stores transparents, corniches, etc.

Battage, emmagasinage et entretien de tapis ; meubles pris en réparation et en storage.

Devant partir pour l'Europe à la fin d'avril, il prie les personnes qui auraient des ordres à lui donner de les hâter. 14 av

EAUX de vie de Cognac—40 1/2 pipes Arzac, Seignette, 4me preuve.
34 colis Benoît Trécolle & Co, 4re et de preuve.
30 1/4 pipes United Vineyard Proprietors.
30 1/8, 1/4 et 1/2 pipes Louis Lebreton 1866.
10 1/4 pipes Lossu, fine champagne 1838.
En douane et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 22 av 73 rue Tchoupitoulas

QUININE—500 onces quinine française, première qualité, en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 22 av 73 rue Tchoupitoulas

MORUE—40 tambours de morue, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 22 av 73 rue Tchoupitoulas

HARENGS—300 boîtes harengs, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 22av 73 rue Tchoupitoulas

CAFE JAVA—50 sacs, gouvernement, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 22 av 73 rue Tchoupitoulas

VIN rouge en caisses—[illegible] W F VREDENBURGH & Co,

[illegible]

Plus de lots gagnants que de billets blancs !!

$204,000 !

LOTERIE DU MARYLAND,

SUR LE PLAN DE LA LOTERIE HAVANAISE.

GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND,

Pour le bénéfice des loteries consolidées du Maryland.

CLASSE.................... 16.

Tirage, Samedi 10 mai 1856, dans la ville de Baltimore.

R. FRANCE & Co, directeurs.

Les lots forment un total de $204,000, répartis en 30,000 billets—15,600 lots.

Payables en plein, sans déduction.

1 Lot de	$34,000,	soit	$34,000
1 do	12,120		12,120
1 do	5,000		5,000
1 do	2,000		2,000
1 do	1,000		1,000
1 do	1,000		1,000
1 do	500		500
1 do	400		400
1 do	300		300
1 do	250		250
1 do	200		200
10 do	200		2,000
100 do	100		10,000

APPROXIMATIONS.

4 Lots de $200,	approx. de	$34,000 soit	$800
4 do 150	do	12,120	600
4 do 100	do	5,000	400
4 do 80	do	2,000	320
4 do 60	do	1,000	240
8 do 45	do	500	360
8 do 25	do	250	200
8 do 20	do	200	160
400 do 10	do	100	4,000
15,000		$ 8 50	127,500

15,600 Lots formant un total de......$204,000

APPROXIMATIONS.

Les deux billets qui précèdent et les deux qui suivent immédiatement les billets qui gagneront les 120 premiers lots, auront droit aux 480 lots d'approximation. Que le No 11,250 gagne le lot de $34,000, les billets numéros 11,248 ; 11,249 ; 11,251 et 11,252 recevront chacun un lot de $200, et ainsi de suite. Les approximations du No 1 sont les Nos 2, 3 ; 29,999 et 30,000 ; du No 30,000, ce sont les Nos 29,998 ; 29,999 ; 1 et 2 ; des Nos 2 et 29,999, d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE.

Emission de 30,000 billets, portant les numéros depuis 1 jusqu'à 30,000 ; mille lots, divisés en 120 lots et 480 primes d'approximation et 15,000 prix déterminés par le tirage du principal lot, faisant un total de 15,600 lots.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant aux numéros que portent les billets, sont imprimés sur des carrés de papier, roulés dans une enveloppe de ferblanc et placés dans une roue de verre.

Les montants des différents 120 lots sont également imprimés et roulés dans une enveloppe de ferblanc, et placés dans une autre roue. Après avoir fait faire plusieurs tours aux deux roues, deux enfants, les yeux bandés, tirent l'un un numéro de la roue des nombres, l'autre un lot de la roue des lots. Les billets ouverts et exhibés à la foule, ces deux chances sont enregistrées par le commissaire, le lot placé en regard du numéro que l'on a amené. L'opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors imprimé, et après l'avoir vérifié, le commissaire certifie qu'il est exact.

Les 15,000 lots de $8 50 chacun, sont déterminés par le numéro qui gagnera le plus fort lot ($34,000). Si le numéro qui remporte ce gros lot est un nombre impair, il s'en suit que tous les billets impairs auront droit à $8 50. Si au contraire il se fait que ce soit un nombre pair, alors tous les numéros pairs auront droit à $8 50, en sus du lot que l'un de ces billets (pair ou impair) pourrait gagner.

Tous les numéros des billets finissant par un 0, un 2, un 4, un 6, un 8, sont des numéros pairs. Tous ceux finissant par un 1, un 3, un 5, un 7, un 9, sont impairs.

Billets, $10.—Moitié de billets, $5.—Quart dito, $2 50. Huitième $1 25.

Les lots sont payables après le tirage, en plein, sans aucune déduction. 23av—au3mai

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orléans, 4 avril 1856.

CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, No 45 rue Carondelet, lundi 21 avril 1856, de 9 à 3 heures, pour dix-huit directeurs ; douze devant être choisis parmi les actionnaires demeurant dans la Louisiane et six parmi les actionnaires demeurant dans le Mississippi, pourvu qu'une majorité des actions de la Compagnie soit représentée à la dite élection ; mais si la majorité des actions n'est pas représentée, l'élection aura lieu lundi 28 avril 1856, au bureau de la Compagnie, de 9 à 3 heures. R. S. CHARLES, 5av secrétaire.

HOTEL CARONDELET, *Au Bayou St. Jean, à l'extrémité du chemin de* [illegible].

Le soussigné annonce à ses amis que cet hotel sera ouvert pour la saison, DIMANCHE, 13 du courant. B. MOREAU. 14av—1m

Aux professeurs français.

ON demande un professeur (maître d'Etude) parlant anglais, pour une institution en ville. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 14 avril—3

Chapeaux de paille.

Rue de Chartres, 72, au premier.

UN grand assortiment de chapeaux de paille pour hommes et enfants, tels que :
Chapeaux d'Italie à bords simples et doubles ;
do à pédale garnis ;
do suisse ou Rutland do ;
do Panama do,
Un grand choix de chapeaux et ornements en paille pour dames, fillettes et garçons. A vendre par 9av J DERBES jr. & Co.

A LOUER.

Une maison confortable, No 152, rue Royale, entre St Louis et Toulouse. Les clefs seront livrées immédiatement. S'adresser à EDWD SHIFF & Co, 24mars—tf 3ps No 129, rue Commune

$300 de récompense.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, City Hall, 18 mars 1856.

Une récompense de TROIS CENTS PIASTRES sera donnée à quiconque fournira des renseignements qui feront arrêter et condamner l'assassin ou les assassins qui ce, lundi, 17 du courant, à environ neuf heures du soir, dans la rue Gravier et Magasins, ont tiré un coup de pistolet sur ALEX. ALGEO & lui ont fait à la tête une blessure à laquelle il a succombé. 31mars JNO. L. LEWIS, Maire.

Aux boulangers. Hôpital de Charité, Nouvelle-Orléans, 12 avril 1856.

DES propositions pour fournir du PAIN à cet hôpital, pendant un an, à partir du 1er mai 1856, de certaines conditions qu'on connaîtra en s'adressant au bureau du trésorier, seront reçues, le 25 avril 1856, à midi, ou avant cette époque.

Tous les journaux de la ville sont priés de reproduire cette annonce. 12 avril—ju 1er mai

Aux bouchers. Hôpital de Charité, Nouvelle Orléans, 12 avril 1856.

DES propositions pour fournir de la VIANDE à cet hôpital, pendant un an, à partir du 1er mai 1856, de certaines conditions qu'on connaîtra en s'adressant au bureau du trésorier, seront reçues le 25 avril 1856, à midi, ou avant cette époque.

Tous les journaux de la ville sont priés de reproduire cette annonce. 12 av—jusq'1er mai

AVIS.

LE DR. F. ALLAIN a établi son domicile au No 44 rue Dauphine.

Consultations de midi à deux heures.

N. B.—Le Dr. Allain prévient les membres de la Société Française de Bienfaisance qu'ils le trouveront en outre tous les jours à l'asile de la Société, à 7 heures du matin, heure de sa visite.

F. ALLAIN, Dr. en Méd. 2av—1m des facultés de Paris et de la N-Orléans

L. PERROT & Co, rue Royale, 222, *A l'angle de la rue Ste-Anne.*

MARCHANDISES sèches pour la saison d'été à bon marché, indiennes printanières, américaines et françaises,
1 caisse jaconats imprimés à 12 1/2 cts la yard ;
1 do do français, à 25 do do
Organdies nouveautés, barèges, coutils pour pantalons, cotonnades, cotons blancs et écrus, toiles d'Irlande, mousseline suisse, broderies, alpacas noirs et mérinos, mousselines et brins à moustiquaire, soie noire, tule noir uni et brodé pour mantelets, gingas, bas et chaussettes, foulards, mouchoirs, cravates, bretelles, chemises françaises, chemises de nuits, parapluies, en tout cas, ombrelles, corsets, gants et mitaines filet, peignes de toutes les qualités, parfumeries, etc., etc.

Aussi un bel assortiment d'éventails fantaisie. 16av—2m

FAURES & NORMAN, 33 et 35, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail. 26 nov

AVIS.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il continuera les affaires de commission et d'importation de vins de Bordeaux, comme par le passé sur son propre compte et en son nom seulement. L. F. MAXENT. 12 janv No 80 rue Toulouse.

Bains de la rue Conti. Entre les rues Bourbon et Dauphine. TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissemens les plus confortables de ce genre et le public y rencontrera toujours la propreté la plus grande comme les soins les plus empressés. 22 mars—6m

VOLNAY MOUSSEUX—50 paniers vieux ceps, en débarquement du navire R M Sloman, venant du Havre, à vendre par TH CAPITAINE, 18 av 13, rue Tchoupitoulas

FRUITS à l'eau de vie—50 caisses assortis, en magasin et à vendre par TH CAPITAINE, 18 avril 13, Tchoupitoulas

VIN de Chambertin—100 caisses en débarquement du navire R. M. Sloman, venant du Havre, à vendre par TH CAPITAINE, 18 avril 13, Tchoupitoulas

A VENDRE

UN MULATRE de 23 ans, bon ouvrier fondeur, excellent sujet, garanti sous tous les rapports, et plusieurs autres esclaves, telles que blanchisseuses, cuisinières, etc. S'adresser à M. F. COQUET, 24 mars— 47, rue Conti

FUSILS ANGLAIS.

LES soussignés, agents de la célèbre manufacture de Chas F. Jhnston, de Londres, sont prêts à recevoir et à remplir les ordres pour un ou plusieurs fusils, selon le modèle voulu.

Ayant en main un assortiment complet de fusils de Manton, de Westley Richards, de Tipping & Lawden et de Bollis & Sheath, ils réclament l'attention des amateurs à la recherche d'armes de choix. HEATON & OLIVIER, 14mars—3m No 48, rue Commune

GRAINE de lin—60 sacs graine de lin très propre, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co, 11 av encoignure Royale et St-Philippe

VINAIGRE—50 barils vinaigre triple clarifié, en magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, 22 av encoignure Royale et Conti

VIN blanc—50 barils vin blanc, à vendre par DUNTZE & IKEN, 22av encoignure Royale et Conti

VIN rouge—1000 caisses vin rouge des marques suivantes : château Margaux, chateau Cos, chateau Tertre, Cantenac foncé, Giscour, Julien, Leoville, St Estèphe, en magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, 22 av encoignure Royale et Conti

EAU de Seltz—Dernièrement reçu, un lot d'eau de seltz véritable, à vendre par DUNTZE & IKEN, 22 av encoignure Royale et Conti

LIQUEURS—20 caisses eau de noix ; 20 caisses eau de vie de Dantzig ; 30 paniers guignolet supérieur ; 15 caisses curaçao blanc et rouge, à vendre par DUNTZE & IKEN, 22 av encoignure Royale et Conti

DIVERS—20 caisses fruits au jus ; 50 caisses vinaigre framboise ; [illegible] à vendre par DUNTZE & IKEN, [illegible]

[illegible] BERNARD TURPIN,

A VENDRE [illegible]

Bureau de la compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 14 avril 1856.

L'ELECTION annuelle de neuf directeurs qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau le lundi 28 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. TUYES, 14 avril—15 Président

Bureau des commissaires de la dette consolidée de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 17 avril 1856.

EN vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé : "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle Orléans et pour pourvoir à l'administration des affaires", approuvé le 23 février 1852, en vertu de la cinquième section de l'acte supplémentaire audit acte, pourvoyant à l'incorporation de la ville de Lafayette à la ville de la Nlle-Orléans, approuvé le même jour, en vertu de la troisième section d'un acte intitulé "Acte supplémentaire à un acte pour consolider la ville de la Nlle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires", approuvé le 11 mars 1852, dans le but de faire face à toutes les dettes de l'ancienne corporation, des anciennes Première, Deuxième et Troisième Municipalités et de la ville de Lafayette, échéant dans le courant de l'année 1855.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, à partir de cette date jusqu'à JEUDI, 24 avril courant, à midi, pour l'achat d'une série de quatre cent cinquante bons, de mille piastres chacun. Les dits bons porteront la date du 1er mai 1856 et seront payables dans 25 ans, au Bureau du trésorier de la ville, avec des coupons d'intérêt y attachés, au taux de six pour cent l'an payable tous les six mois, dans la ville de New-York, le 1er mai et le 1er octobre de chaque année. Les propositions devront porter sur l'endos les mots "Propositions pour l'achat de bons de la ville de la Nlle Orléans", et devront être adressées "Aux commissaires de la dette consolidée de la Nlle Orléans." Les bons seront adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter une partie des bons ou tous les bons.

Conditions de paiement :—Comptant ou en une dette quelconque de l'ancienne ville, des anciennes municipalités ou de la ville de Lafayette, échéant en 1855.

COMMISSAIRES : JOHN L. LEWIS, Maire. OVIDE DE BUYS, Contrôleur. A. GIFFEN, Trésorier. N. E. BAILEY, Président du Comité de Finances du Conseil des Aldermen. J. [illegible], Président du Comité de Finances du Conseil des Aldermen. C. S. LEE, Secrétaire.

18 avril—jusq.24

A MONSIEUR ALLUARD.

Monsieur,

J'ai lu dernièrement dans les différents journaux de cette ville une lettre, parlant d'une fort belle cure opérée par vous. L'hommage qui vous y est rendu ne m'a nullement surpris, et je viens y joindre aujourd'hui le mien, car moi aussi, j'ai été témoin de l'effet de vos bons soins sur ma fille. Permettez-moi donc, monsieur, de vous en remercier cordialement, et, cela fait, de m'adresser directement au public, auquel je dois parler de la réussite entière obtenue par vous dans le traitement d'un membre de ma famille.

Ma fille, Clarisse Robert, a été pendant 17 longues années atteinte d'une maladie des plus douloureuses et des plus inquiétantes. Sans cesse, elle tombait dans des crises nerveuses, ayant le caractère de l'épilepsie. Ces accès fréquents étaient tels que, parfois, elle en perdait la raison pendant 4 et 5 heures, et revenue de là, elle était dans un déplorable état physique. Pendant trois ou quatre jours, elle ne pouvait faire usage de ses jambes, puis venaient les maux de cœur, les vomissements, se prolongeant pendant des journées entières, des maux de tête sans relâche, un incroyable affaiblissement de la vue, une digestion difficile, de violents maux d'estomac, des insomnies invincibles, enfin, une debilitation générale, dépérissement presque complet. Alors les souffrances étaient si vives, que le désespoir s'emparait d'elle et qu'elle demandait la mort.

Pendant cette période de 17 années, j'ai fait appeler un très grand nombre de médecins, et, après des efforts répétés ils ont renoncé à la guérison de ma fille. Je perdais tout espoir quand je fis la rencontre d'une personne, qui avait été atteinte de la même maladie, et qui m'apprit qu'elle avait été guérie par Mme Allard, somnambule, rue Bourbon 281, au mois de novembre 1854. Elle ajouta que, depuis cette remarquable cure, elle n'avait éprouvé aucun retour de son mal. D'après ses conseils, et n'ayant d'autre espoir, je me décidai à consulter Mme Allard.

C'est en janvier 1856 que je le fis, et, tout d'abord, M. Allard me répondit du succès. On eut recours au magnétisme et M. Allard agit sous la direction de sa femme, plongée dans le sommeil magnétique. Je n'ai pas été déçue dans mes espérances. Aujourd'hui, 10 avril, ma fille est radicalement guérie ; nulle trace de sa maladie n'est restée chez elle.

Je viens donc, par la voie des journaux, donner de la publicité à cet éclatant résultat, afin d'acquitter, en partie, la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers M. Allard.

J'ajoute à mon nom ceux des personnes qui ont connu ma fille, alors qu'elle était en proie aux souffrances, que j'ai dites plus haut.

Veuve ROBERT, rue des Ursulines, 40.

MM. Severin Robert, [illegible] Eugène Berthelot, rue St Philippe, 356—Paul Trevigne, rue Columbus 107—Marc Isidore Amant, rue Roman 22, s'adresser aussi à la Métairie et rue St Antoine 21, à toutes les familles dont les noms suivent, MM. Hazeur, Pierre Baby, Mme Louise Marcos Tio, Mlle Athénaïs Louise Hazeur—Mlle Joséphine Hazeur—Mlle Antoinette Louise Hazeur—Mlle Tio—M. Louis Hazeur. 19 avril—1m

A vendre ou à exploiter par association.

AVIS.—On offre à vendre une Machine à bardeaux, avec le droit de patente, ainsi que toute l'installation comprenant bâtisse, machine à vapeur, scies circulaires et verticales &c. &c., le tout situé et établi sur le rail road Jackson, au bord du lac Pontchartrain, à environ 25 milles de la ville, au sein d'une campagne superbe.

On préférerait même trouver un associé capable, afin d'exploiter le susdit établissement de compte à demi.

La machine en question fait, par heure, deux milliers de bardeaux supérieurs à tous ceux faits jusqu'à présent.

On traiterait de gré à gré à des conditions très avantageuses.

S'adresser au bureau du journal. 19 av—1m

$30,000 !

PLAN amélioré de la Loterie de la Havane. (Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.) Loterie de l'Académie de Fort Gaines !

Pour Avril—Classe 14.

Pour être tirée le 24 Avril 1856, dans la ville d'Atlanta.

GROS LOT—HUIT MILLE PIASTRES.

Prix des billets :

Billet entier, $5, moitié de billet, $2 50 ; quart de billet $1 25.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banques payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.

Les billets de Banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN, Directeur. 24 mars Atlanta, Georgie.

$30,000 !

La première Loterie établie aux Etats-Unis sur le plan de la Loterie de la Havane,

(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)

Loterie de l'Académie Militaire du Sud

CLASSE C—NOUVELLE SÉRIE.

Pour être tirée dans la ville de Montgomery le 1er mai 1856.

10,000 numéros seulement—Gros lot, $8,000.

Prix des billets—Billet entier, $5, moitié de billet, $2 50 ; quart de billet, $1 25.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banques payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.

Les billets de Banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN, directeur, 2 av Montgomery, Alabama.

LE soussigné, habitant le village de la Nlle-Ibérie, offre ses services aux négociants de la Nlle-Orléans comme collecteur pour le public et pour la paroisse St-Martin. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent être persuadées qu'il ne négligera rien pour faire la rentrée des comptes qu'on voudra bien lui confier. Il réfère les personnes qui ne le connaissent pas aux MM. Darby & Tremoulet, Louis DeBlanc et Jean Baptiste Derbès, de la maison Bellocq & Co. SEGRÉ DARBY. 15 avril v et c—1m

LE soussigné offre à vendre à des conditions très avantageuses sa propriété, sise entre le couvent et le collège de la paroisse St Jacques, dans le voisinage de l'église St-Michel, contenant : 1o un arpent de terre, face au fleuve, sur 40 de profondeur, avec une belle maison neuve en briques à deux étages et ses dépendances : écuries, hangards, remises, quatre cabanes à nègres, cuisine, poulailler, deux jolies maisons dans la cour, jardin etc., etc.

2o Un terrain attenant au dit arpent, mesurant 60 pieds de largeur sur 125 pieds de profondeur, avec un magasin loué à bail pour 3 ans, dont le revenu annuel est $360. Vendu le tout ou séparément au gré de l'acquéreur.

Pour les conditions s'adresser au propriétaire. Paroisse St-Jacques, 7 avril 1856. 16av—30 v et c J. B. LAFFITTE.

COLLEGE DE ST-VINCENT, *Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.*

CE COLLEGE auquel la législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi ; il est situé au cap Girardeau, sur le Mississipi, à quarante cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

Conditions :

Pensions, cours et raccommodage, par an	$150
Blanchissage	12
Médecins et médecines	5

Les élèves qui resteront au collège pendant les vacances auront à payer une somme additionnelle de $15.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat, Agent du collège, rue St Charles No 14

Le rév. J. D. O'Keeffe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et de midi à deux heures. 12 mars—2 mois.

HOTEL WASHINGTON, *au Lac Pontchartrain,* TENU PAR **Louis Demousseaux & Jules dit Maréchal.**

Cet hôtel, entièrement restauré à neuf et meublé sur un pied des plus respectables, sera ouvert au public DIMANCHE, 6 AVRIL.

Les propriétaires n'ont rien négligé pour faire de leur établissement un des plus beaux hotels de la Louisiane, et les familles auront désormais la certitude d'y trouver tout le confort désirable. Des chambres élégamment meublées seront toujours à la disposition des personnes qui désireraient s'absenter quelques jours de la ville, et des salons particuliers pour repas seront à la disposition des amateurs de bonne chère.

La cuisine, confiée aux soins de M. Jules dit Maréchal, bien connu pour son talent culinaire, ne laissera rien à désirer. Les vins seront toujours de premier choix et le service sera fait avec toute l'attention et l'empressement possible.

Il y a en outre, en dehors de l'établissement dans un corps de logis séparé, une excellente buvette, une salle de billard et un tir au pistolet. 28mars—1m

Lac Pontchartrain. *RESTAURANT DU CRESCENT.* TENU PAR **BONNET & GILBEAU.**

Dimanche 30 mars, aura lieu l'ouverture du Restaurant du Crescent. Cet établissement ayant été complètement remis à neuf, ses propriétaires ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis que rien n'a été négligé pour que cette nouvelle maison devienne le rendez-vous des amateurs de la bonne chère.

LA CAVE, montée avec un soin tout particulier, sera toujours pourvue des vins les plus vieux et des meilleurs crus.

Les soussignés espèrent par leurs efforts, par l'excellence du service et la bonne tenue de leur maison, conserver le patronage de leurs amis et mériter celui du public. BONNET & GILBEAU.

N. B.—Les personnes qui auraient des ordres à donner pour des repas de famille, de société ou de corps sont priées de les faire parvenir rue St-Philippe 28, au restaurant du PETIT VERANDAH. 25mars—6m

DIVERS—A vendre par F. BARBOLA Jr, No 23, rue Tchoupitoulas [illegible]

AVIS.

SI M. CHARLES GROELLE est en ville, il est prié de passer à mon bureau pour affaires qui l'intéressent. 22 avril—3 J. AVET.

CREME A LA GLACE, LIMONADE GLACÉE ET SORBETS.

M. C. KILHI a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a établi un salon au coin des rues Ste Anne et Vieille Levée au dessus du magasin de linge fait de Narbonne & Co, en face de la Place Jackson. Il aura constamment une grande variété de crêmes à la glace, de limonades glacées et de sorbets pour les mariages, les bals et les soirées. Ses articles seront supérieurs à ceux d'aucun autre établissement de ce genre à la Nlle Orléans ; il les vendra aux plus bas prix. Ayant subi une forte perte en transportant son salon du débarcadère du ferry par ordre des autorités, il espère obtenir le patronage du public. C. KILHI.

Le salon sera ouvert demain, 23 du courant. 23 avril—1m

DEMANDE DE COMMIS PHARMACIEN.—Un commis pharmacien, bien capable, ayant une bonne écriture, trouvera à se placer en adressant une lettre par la poste. Boite B 32. 23avril

L'HOMME et la femme, français, désirent se placer ensemble ou séparément, soit à la ville, soit à la campagne, ou avoir une gérance quelconque, pouvant au besoin disposer d'un cautionnement. L'homme est apte au commerce, aux écritures, et la femme est cuisinière et blanchisseuse. S'adresser à M. Lacoste, 278, rue Bourbon 22 avril—3

Avis aux Dames !

Etant décidés à clore notre stock de Marchandises de printemps avant la fin de la saison, nous vendrons à partir de ce jour à Grand SACRIFICE, notre assortiment de ROBES DE SOIE et BAREGES, et de BRODERIES. C. A. BARRIERE & [illegible], 11 avril 20, rue de Chartres

Marchandises nouvelles POUR L'ÉTÉ. **LAGAY & LECANU,** 36, rue de Chartres.

Importateurs de confections pour hommes, jeunes gens et enfans.

NOUS avons l'honneur de faire savoir au public et aux familles de la Nouvelle-Orléans que nous avons reçu par les derniers arrivages de France et par ceux du Nord.

Notre assortiment de confections d'été pour hommes, jeunes gens et enfans, comprenant tous les derniers genres. LAGAY & LECANU, 11 av 36, rue de Chartres

Déballage de marchandises nouvelles.

GRANDE VENTE de Soieries de printemps, de robes d'organdie et de barège, dentelles, broderies, articles de mode de Paris, mantelets et un assortiment complet de toutes les [illegible] françaises. Ces marchandises seront vendues aux plus bas prix, par D. P. SCANLAN & Co, 10av—3ps jusq 1er mai 12 et 14, rue de Chartres

PHARMACIE, *Encoignure Conti et Bourgogne,* **SPECIALE POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DES MALADIES DE PEAU. GUÉRISON DE L'hydrargyrie,** MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE *Interne ou externe* **DU MERCURE, PAR B. GAUDOZ, Pharmacien.** 28 mars—3m

Magasin à bon marché. MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE, Pour la dernière saison, *AU PRIX COUTANT.* Encoignure Hôpital et Chartres (Condé.) **Mme FABIO.**

Mme FABIO a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et aux familles en général qu'elle a reçu de France et de New York un assortiment complet et varié de marchandises de fantaisie et de saison, comprenant :

Chapeaux de paille unie et à jour, pour dames et demoiselles, casquettes d'enfants.

Chapeaux de crêpe, couronnes de mariage et de bal.

Garnitures de fantaisie

Broderies.

Mantelets de soie et dentelle, voiles de dentelle française.

Voiles de mariée.

Et un assortiment complet de tous les autres articles de modes.

Mme Fabio espère que son beau choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues *AU PRIX COUTANT*, lui assureront le bienveillant patronage du public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres 7 mars—3 m

Grand chemin de fer de Jackson et du Nord.

ARRANGEMENT POUR L'ÉTÉ.

A partir du 1er avril prochain, le train des passagers et de la malle partira à deux heures p. m. ; le convoi quittera Osyka à 6 heures du matin et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 11 heures. Il partira de la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après midi, [illegible]

B. PRADEL, *Rue St. Charles, No. 66.*

Elève de Charrière, à Paris, fabricant d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques.

VIENT de recevoir de France et d'Angleterre et de New York un grand assortiment d'instruments de chirurgie et d'appareils orthopédiques tels que instruments d'anatomie, boites, trousses à dissection, [illegible]

Appareils orthopédiques.

Tous les appareils sanctionnés et patentés par l'Académie de médecine, l'Académie des sciences, [illegible]

Bandage Charrière, fournisseur titulaire de la faculté de médecine et de plusieurs universités étrangères, bandage Wickham et Hart patente anglaise, [illegible]

Appareils à injection, de plusieurs modèles.

[illegible]

4 déc—6m B. PRADEL, 66, St Charles

GENIEVRE—18 pipes de genièvre blanc, de la célèbre marque "Swedish Arms" importées directement et ayant droit au drawback, à vendre par H. MEUGENS, 14ms—6 mois 31 rue Commune

VIN PORTO—Le soussigné offre à vendre 100 quarts barriques vin Porto Reg. 30 do du Crown 4 do do ordinaire. H. MEUGENS, 5 av—3 m 31, rue de la Commune

Aux distillateurs—Absinthe Suisse.

EN débarquement du navire St Denis et à vendre par le soussigné, 12 balles de petite et grande absinthe Suisse de 1re qualité, ainsi qu'une partie de Mélisse, Hysope, Angélique et Gentiane, le tout en parfait état et de la dernière récolte. O. ROBIN, pharmacien, 17 avril—6 Encoignure Ste-Anne et Villeré,

MOULIN DE STRAUB, patenté POUR MOUDRE LE MAIS.

CE moulin est avantageusement connu dans les Etats du Sud comme réunissant seul les excellentes conditions ci après énumérées :

1o. Il est assujetti solidement dans un cadre en fer.

2o. Des meules françaises de première qualité sont seules employées.

3o. La meule intérieure est seule mise en mouvement, laquelle, reposant sur un axe, ne peut jamais se trouver en contact avec la meule supérieure de manière à se briser en fonctionnant à vide.

4o. La détente est impossible.

5o. Les résidus ne peuvent en arrêter l'action.

6o. L'axe est d'une seule pièce depuis la flèche jusqu'à l'extrémité.

Ce moulin peut fonctionner pendant cinq ans sans qu'on ait besoin d'enlever les meules pour y faire de nouvelles entailles. On l'offre aux prix suivants :

18 pouces, bande simple,	$120	
22 do do do	140	—double bande $160
26 do do do	160	— do do 180
30 do do do	185	— do do 210

Le moulin de trente pouces moud quarante boisseaux à l'heure avec une vitesse suffisante ; les plus petits donnent un résultat proportionné.

SAMUEL H. GILMAN, 11fv—1ps jusl juil et c 31, rue Natchez, N. Orle

LE FOURNEAU A BAGASSE

DES lettres de patente pour les Etats Unis ont été accordées à SAMUEL H. GILMAN, No 31 rue Natchez, Nouvelle Orléans, en date du 4 décembre 1854, pour un fourneau brulant du bois et de la bagasse.

Ce fourneau réunit les qualités suivantes, comme l'ont prouvé sept récoltes faites cette année :

1o—Le fourneau travaille entièrement avec un courant d'air naturel et sans l'aide d'un ventilateur.

2o—Il ne contient dans l'intérieur ni grille ni autres fers.

3o—Pour le nettoyer et en retirer les cendres, il n'est jamais besoin d'arrêter le moulin.

4o—Après son arrivée dans le fourneau, la bagasse n'est jamais touchée ni remuée.

5o—Il brûle toute la bagasse et fournit assez de vapeur pour faire marcher le moulin, une batterie et une pompe à vapeur.

Ce fourneau est le seul qui ait jamais servi à faire une récolte en Louisiane, avec les 5 conditions nommées plus haut.

Ce fourneau ne prétend nullement brûler la bagasse seule, et ne ressemble à aucun autre dans aucune de ses formes, dans les principes d'après lesquels on l'emploie, ni dans les résultats qu'il produit ; il ne se rapproche en rien des droits d'autres personnes, de faux bruits répandus à cet effet ne sont que des "ruses de commerce," que ceux qui les répandent savent être faux et ne font circuler que dans l'intention de tromper le public et de lui faire accepter des articles qui ne peuvent pas se soutenir par leur propre mérite. Personne ne sera autorisé à vendre, construire ou employer mon fourneau patenté sans ma permission, et les personnes ayant cette permission en auront l'usage parfaitement garanti.

Mon fourneau patenté peut être aussi bien appliqué à un équipage qu'à des bouilloires à vapeur, et je suis prêt à faire un contrat pour l'employer à brûler la bagasse pour bouillir le jus de cannes avec un équipage ordinaire, fournissant [illegible] à l'acquéreur une garantie suffisante.

On pourra se procurer des soussignés, par malle ou autrement, un pamphlet traitant le sujet au long, expliquant les plans, etc.

SAMUEL H. GILMAN, 31, rue Natchez, 8 fev—1m Nlle-Orléans.

[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis.